

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 18/01/2024
Relevé de décisions

Présents : Patrick Orosz – Bernard Jacquot. Yves Lecaude (dès 10h30) – Laurent Nicolet
Diffusion : Comité directeur – Newsletter

Quoi	Qui	Quand
DOSSIERS ABORDES AU COURS DE LA REUNION		
<p>National : Dossiers à suivre avec la Ffck (C° ESIND)</p> <ul style="list-style-type: none"> - En coopération avec les gestionnaires, propriétaires, maîtres d'ouvrage (EDF CNR), proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages. → Faire un nouveau courrier de relance à la FFCK suite à celui du 20/11/22 – en s'appuyant notamment sur le cas de la Feysine - Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés. → Proposer la charte rédigée à la commission nationale en vue d'une adoption par le Conseil fédéral et le BEX - Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et pagayeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...) → Laurent transmet les documents USA en sa possession qui peuvent inspirer la démarche (à verser dans un nouveau dossier sur Google Drive) → Laurent nous envoie le lien vers le site River Management 	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>LN</p>	<p>31/01</p> <p>31/01</p> <p>31/01</p>
<p>Bassin versant du Rhône : Création d'un emploi de « tête de réseau » Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, laquelle doit la proposition au Directeur adjoint de l'Agence de l'eau ; → Relancer Antoine Dubost</p>	<p>PC</p>	<p>31/01</p>
<p>Régional : Communication Notre commission ne communique pas assez en direction de tous les pagayeurs, licenciés et non licenciés, pour informer sur nos actions et motiver de nouvelles adhésions pour mieux financer nos actions. S'assurer que l'on communique auprès des adhérents et autres pratiquants sur les actions engagées par ESIND et la FFCK en utilisant les différents canaux disponibles (EVO, Facebook, newsletter, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir la liste des groupes FB à toucher. - Définir qui rédige la communication; de préférence le responsable du dossier. - Définir une méthode de communication (guide du comment communiquer) <p>Si nous avons intérêt à diffuser des informations sur l'état d'avancement des négociations, il faut le faire avec prudence pour ne pas risquer de bloquer les discussions.</p>	<p>LN</p>	<p>31/01</p>
<p>Régional : Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK</p> <ul style="list-style-type: none"> - FNE : Jacques Pulou, président FNE Isère et VP comité bassin RMC - CEN Rhône Alpes : JY Chetaille, président (PC à participé à l'AG et présenté rapidement les actions de la FFCK en lien avec l'environnement) - FN Pêche : actions communes pour un intérêt partagé - LPO : dont l'application « biodiv sport » serait à élargir aux sports de pagaie - VNF : national et régional (Prin-Abeil) <p>→ Organiser une journée de travail, échanges, réflexions commune à tous ces organismes et représentants</p> <p>→ contacter ARRA pour voir si on peut organiser avec eux cette journée de réflexion - voir si ça couvre aussi Auvergne</p> <p>→ Rédiger une note de synthèse sur le contenu d'une telle journée (les questionnements à poser et les problématiques à résoudre) et sur la forme à</p>	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>PO</p> <p>PO</p>	<p>2024</p> <p>31/01</p> <p>31/01</p>

<p>lui donner (comment la présenter et à qui l'adresser) – convoquer une réunion spécifique. Pour préparation chacun vient avec la liste de points à intégrer à cette journée.</p>		
<p>Régional : Topo guide Haut Rhône <u>Ce qui a été fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Rencontre Comité Via Rhôna et Syndicat du Haut Rhône - Courrier « tourisme » à l'Agence touristique régionale et au Conseil régional - Travail de repérage SATE réalisé par A Dubost en août . - Réunion visio le 24/11 avec A Dubost et J Doux pour fixer calendrier de travail - Mise au point d'un rétro planning - Mise à jour de la fiche projet - Suivi de projet sur Google Drive ESIND : lien <p><u>Ce qui reste à faire / A Dubost :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Relancer Antoine Dubost pour fourniture pré maquettes papier et numérique prévu en semaine 4 2024 – Réunion en présentiel avec A Dubost le 25/01 ➔ Assurer une bonne cohérence entre les différentes sources (CRCK, Laurent Brossat, Antoine Dubost), et les différentes productions : rapport d'expertise 2022, topo guide 2024 et recommandations 2018. ➔ Rencontrer Céline Pagnard en janvier pour définir le mode de soutien de CNR (Fiche projet au Plan 5Rhône – volet supplémentaire au contrat actuel – contrat de partenariat spécifique) - Bernard doit relancer cette personne ➔ Solliciter les autres partenaires potentiels : Agence touristique régionale, ➔ SHR, Comité ViaRhôna, comités départementaux tourisme 	<p>BJ BJ PC</p> <p>BJ</p> <p>PC/BJ BJ</p>	<p>30/12 Janvier</p> <p>Janvier</p> <p>2024</p>
<p>Régional : Projet de nouveau barrage « Rhonergia » - Isère / Ain Le comité directeur du Comité régional a émis un avis négatif lors de sa réunion de juin (cf compte rendu). Le creusement du lit à l'aval de l'ouvrage pour augmenter la chute conforte notre avis défavorable. Bernard et Patrick étaient présents à la réunion du 13/09 avec les « garants » de la procédure de consultation publique, laquelle démarre maintenant avec l'ouverture des « cahiers des acteurs » et se prolongera au cours du 1^{er} trimestre 2024 selon un calendrier resserré</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Formuler une proposition au cahier des acteurs en veillant à rester sur le champ de la continuité de la navigation sur une rivière qui coule ➔ Faire valider cette proposition par le comité directeur ➔ Observer la situation avant de s'engager dans la pétition lancée par le collectif ➔ Notre contribution au cahier d'acteur est très attendue en tant que Comité Régional. 	<p>BJ/PO</p> <p>PO LN</p> <p>BJ</p>	<p>Janvier</p> <p>15/02</p>
<p>Régional : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR <u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation ➔ Amendements et annotation de la commission ESIND (Bernard, Philippe) sur la première puis sur la seconde version du document rédigé par Laurent ➔ Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages ➔ Relecture du document final présenté par Laurent et rédaction de l'avis du Comité en veillant à la cohérence avec les avis des professionnels, le topo guide et les reco 2018. ➔ Facturation de 14.400 euros à CNR / envoyée 15/11 - sur l'exercice 2023, selon modalités convenues avec Samuel Deviller CNR <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Finalisation du rapport d'expertise ➔ Relecture par la commission ESIND prévoir un temps de travail spécifique. ➔ Facturation du solde début 2024 	<p>LB Tous PC SL</p>	<p>30/11 fait 30/01</p>
<p>Régional : Budget 2024 du Comité Régional Prévoir dans le budget 2024 au titre de la commission ESIND,</p>		

<p>de travaux en cours.</p> <p>Dans ce contexte, le Comité régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ a demandé par courrier RAR la révision du premier AP - en méconnaissance des 2 autres, découverts récemment - courrier toujours sans réponse à ce jour... ce qui équivaut à un rejet implicite ; ➔ n'a obtenu ni contacts ni soutien au sein de l'administration (Drajes DDT) ; ➔ va rédiger une note de synthèse visant à clarifier la situation juridique, poser les problèmes, proposer des pistes de résolution ; ➔ soutien la pétition lancée par Jules Silvin et signée par presque 2500 payeurs , ainsi que la médiatisation associée (cf article du Progrès du 20/12/2023) ; ➔ a rencontré Jules Silvin et envisagé la possibilité d'une cagnotte ; ➔ va répondre à cette pétition avec les explications nécessaires ➔ envisage un recours contentieux. 	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>BJ PC</p>	<p></p> <p>Janv.</p> <p>Janv.</p>
<p>Haute-Savoie : Barrage d'Arthaz</p> <p><u>Panneaux signalisation :</u> Pour finaliser la mise en place des panneaux de signalisation une rencontre sur site a eu lieu avec madame Gillette Guidet (EDF) et le propriétaire du terrain. EDF doit maintenant rédiger une convention avant le début des travaux.</p> <p><u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 un dossier déposé par EDF en vue d'augmenter la puissance de la centrale avec renouvellement la concession pour 50 ans. Le CDCK74 a remis son avis envoyé son avis à la DDT74 . La lise en place des panneaux de signalisation correspondait à la situation actuelle ou le portage est compliqué au niveau du barrage. Dans l'avis remis, le CDCK74 demande l'étude pour la mise en place d'une solution de portage pérenne.</p>	<p>EDF</p> <p>PO</p>	<p>31/01</p> <p>En attente réaction</p>
<p>Ain : Ain Aval</p> <p>Le courrier pour initier une démarche d'amélioration des conditions de pratique a été fait fin juin. Le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01 ont répondu favorablement en proposant de mobiliser sa CDESI. La réunion est prévue le 16 février prochain pour tenter d'initier la démarche.</p> <p>➔ Bernard prépare la réunion avec Laurent et les acteurs locaux</p>	<p>BJ LN</p>	<p>31/01</p>
DOSSIERS REPORTEES		
<p>National : Dossiers à suivre avec la Ffck :</p> <p>Prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF concernant la gestion des lâchers d'eau = cf notre courrier du 20 octobre 2022 resté sans réponse</p>	<p>PC</p>	<p>30/12</p>
<p>Bassin versant du Rhône : Commissions géographiques Rhône</p> <p>Elles auront notamment pour objet de préparer le futur SDAGE du bassin versant du Rhône (démarche similaire sur tous les bassins versants français) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Haut Rhône, le 19 mars ; - Bas Rhône le 21 mars. 	<p>PC</p>	<p>Janvier</p>
<p>Régional : Projet de développement 2022 2025</p> <p>Bernard, Claire Landrin et Rémy Baudoin préparent un point d'étape de l'avancement du projet en vue de l'AG 2023, et notamment sur l'axe 2 spécifique à la commission ESIND</p>	<p>BJ</p>	<p>Janv.</p>
<p>Régional : Projet de réunion régionale (séminaire) avec les services de l'État</p> <p>Relancer le référent régional sport de nature (JB Delpy) et la cheffe de service (MC Doha) via le directeur (B Feutrier), afin d'organiser un séminaire ESIND avec les référents départementaux sports de nature et d'assurer un meilleur suivi des différents (et nombreux dossiers départementaux)</p>	<p>BJ LB CL</p>	<p>30/11 30/11</p>
<p>Isère Ain : Dossier des Molottes</p>		

<p>Le courrier de réponse envoyé à CNR a été suivi par une réunion de laquelle des conclusions partagées ont émergé consistant à suivre les travaux projetés et à adapter notre position en fonction des résultats observés. Dans tous les cas, il convient de maintenir une préférence de continuité de navigation par la lône, ainsi que le portage en rive droite.</p> <p>Prochain jalon : dossier de consultation transmis par la DREAL</p>	BJ/PC	
<p>Isère : Romanche</p> <p>Un recours est en cours et des essais de navigation sont projetés à mai 2024, dont les modalités restent à convenir avec EDF et les services de l'État</p>	PGR PC	Mai 24
<p>Isère Savoie : Comité de suivi de la concession à EDF Alpes</p> <p>La DREAL a répondu positivement à notre recours par courrier RAR du 27 juin 2023 aux Préfets de l'Isère et de la Savoie.</p> <p>Nous restons toujours en attente de l'arrêté modifié et/ou de la prochaine convocation.</p>	BJ	
<p>Savoie : Interdiction navigation sur l'Isère à La Bathie</p> <p>Les deux arrêtés préfectoraux de 2000 ont fait l'objet d'un recours par courrier RAR du 10 juillet 2023 du Comité régional. Le dossier est instruit par la DSIPC de la Préfecture de Savoie. Nous restons en attente d'une réunion de travail</p>	BJ	30/11
<p>Savoie : Arrêté préfectoral « amont de Moutiers »</p> <p>L'association Tarentaise eau vive (TEV) a finalisé et diffusé un courrier du 20 octobre 2023 au Préfet et Sous-Préfet détaillant les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018.</p> <p>Le Comité régional a appuyé la démarche par un autre courrier du 17 novembre 2023 favorable aux modifications demandées.</p> <p>Nous restons en attente des suites qui seront données.</p>	BJ	
<p>Savoie : Rétablissement de l'épis de la « vague des France » à Aime / Macot</p> <p>Suite au courrier de la FFCK du 19 octobre 2022 au Préfet de la Savoie, le principe du rétablissement de l'épis est acté par la commune. La méthode et la date des travaux restent à fixer en concertation avec EDF, la mairie, le club et les professionnels (probablement avril 2024).</p>	BJ	
<p>Ardèche Drôme : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau</p> <p>Les préconisations du Comité ont été prises en compte et les travaux sont en cours. <i>La rampe est faite. Les travaux sont arrêtés (crue du Rhône ?)</i></p>	PC	
<p>Ardèche : Réouverture des Lônes de Vion</p> <p>Le Comité a émis un avis défavorable pour non prise en compte de la navigation.</p>	PC	
<p>Ardèche : Barrage de St Martin d'Ardèche</p> <p>Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage. À suivre</p>	PC	
<p>Prochaine réunion : Mercredi 14 février 2024 - 9 h 30 / 11 h 30</p>		